



**GMBA Essonne**  
**WALTER ALLINIAL**

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

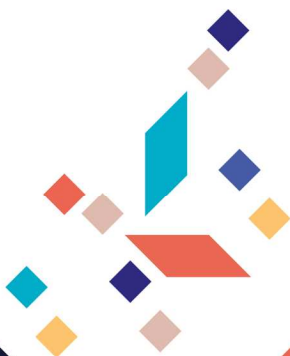
## **AFNIC**

1, rue Stephenson

78 180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# **Comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**



## **GMBA ESSONNE**

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 6 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY  
Téléphone : +33 (0)1 469 07 60 18 – Fax : +33(0)1 69 07 50 88  
E-mail : orsay@gmba.fr

SARL au capital de 25 000 Euros - 402 685 747 RCS Evry  
NAF 6920 Z - N° TVA : FR 47402685747

[www.gmba-allinial.com](http://www.gmba-allinial.com)

Member of  
**Allinial**  
GLOBAL®

# SOMMAIRE

## Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

---

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 928 218	1 813 103	115 115	112 463
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 889 872	4 545 377	1 344 496	1 190 998
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 000		10 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 973		60 973	60 973
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>7 889 064</b>	<b>6 358 479</b>	<b>1 530 584</b>	<b>1 364 435</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 332		15 332	4 486
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 526 998	137 389	2 389 609	2 343 435
Autres	969 312		969 312	654 379
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	19 770 666		19 770 666	19 500 719
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	2 605 920		2 605 920	2 343 265
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 317 344		1 317 344	1 227 956
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>27 205 572</b>	<b>137 389</b>	<b>27 068 183</b>	<b>26 074 240</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>35 094 636</b>	<b>6 495 869</b>	<b>28 598 767</b>	<b>27 438 675</b>

# Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	10 111 458	9 374 716
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 006 172</b>	<b>736 742</b>
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>11 117 630</b>	<b>10 111 458</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL ( I bis )</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL ( II )</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 183 199	1 896 441
Dettes fiscales et sociales	3 753 711	3 830 447
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		240 277
Autres dettes	4 429 196	3 832 313
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 115 031	7 768 015
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>17 481 137</b>	<b>17 327 217</b>
Ecarts de conversion passif ( IV )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à IV )</b>	<b>28 598 767</b>	<b>27 438 675</b>

# Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 904 515	6 507 166	20 411 681	19 569 930
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>13 904 515</b>	<b>6 507 166</b>	<b>20 411 681</b>	<b>19 569 930</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			462 241	160 682
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			62 982	62 590
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			1 100	3 518
<b>TOTAL ( I )</b>			<b>20 938 004</b>	<b>19 796 721</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes			6 350 031	6 265 916
Impôts, taxes et versements assimilés			329 521	352 842
Salaires et traitements			5 845 334	5 139 537
Charges sociales			3 254 109	3 126 898
Dotations aux amortissements sur immobilisations			688 174	611 027
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 910	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2 189 565	2 217 420
<b>TOTAL ( II )</b>			<b>18 665 645</b>	<b>17 713 639</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>			<b>2 272 359</b>	<b>2 083 082</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée ( III )				
Perte supportée ou bénéfice transféré ( IV )				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			18 082	9 901
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			1 543	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL ( V )</b>			<b>19 625</b>	<b>9 901</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			436	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
<b>TOTAL ( VI )</b>			<b>436</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>			<b>19 189</b>	<b>9 901</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 291 548</b>	<b>2 092 982</b>

## Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		282 436
<b>TOTAL ( VII )</b>		<b>283 436</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		174 744
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL ( VIII )</b>		<b>174 744</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>		<b>108 692</b>
Participations des salariés (IX)	538 280	575 866
Impôts sur les bénéfices (X)	747 096	889 066
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII )</b>	<b>20 957 629</b>	<b>20 090 058</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + X )</b>	<b>19 951 457</b>	<b>19 353 315</b>
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 006 172</b>	<b>736 742</b>

### Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

# **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

## **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, présente un total de 28.598.767 €uros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 20.957.629 €uros, dégage un bénéfice de 1.006.172 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# S O M M A I R E

## I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

## II. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

- ◆ Informations importantes
- ◆ Actif immobilisé
- ◆ Actif circulant
- ◆ Provisions pour risques et charges
- ◆ Dettes
- ◆ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi
- ◆ Etat des immobilisations
- ◆ Etat des provisions
- ◆ Echancier des créances et des dettes
- ◆ Charges à payer et produits à recevoir

## III. AUTRES INFORMATIONS

- ◆ Engagement Hors Bilan
- ◆ Honoraires Commissaire aux Comptes
- ◆ Rémunération du Président
- ◆ Rétribution des administrateurs
- ◆ Valorisation des contributions gratuites et du bénévolat
- ◆ Convention ETAT - AFNIC



## I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

## II. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

### ♦ Informations importantes

En 2022, l'association bénéficie d'un crédit d'impôt recherche s'élevant à 56.367 euros, d'un crédit d'impôt innovation s'élevant à 79.230 euros, d'un crédit d'impôt mécénat s'élevant à 57.124 euros et d'un crédit d'impôt famille s'élevant à 36.315 euros.

### ♦ Actifs immobilisés (cf tableaux joints)

#### Investissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

L'AFNIC a souscrit au capital de la SAS CAMPUS CYBER pour un montant de 10 000 euros.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 1 à 7 ans

\* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

A la date de clôture, est appréciée, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Cette pratique qui résulte des textes fiscaux ne s'applique plus aux logiciels acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### ◆ **Actif circulant (cf tableaux joints)**

L'actif circulant s'élève à 27.205.572 euros et est entièrement à moins d'un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste " créances irrécouvrables".

#### ◆ **Provisions pour risques et charges (cf tableau joint)**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## ♦ Dettes (cf tableaux joints)

Les dettes s'élèvent à 17.481.137 euros et se répartissent comme suit :

- A un an au plus pour un montant de 16.334.313 euros ;
- Entre un et cinq ans au plus pour 1.037.809 euros ;
- A plus de cinq ans pour 109.015 euros.

## Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>			
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 943 827		37 891
<b>TOTAL</b>	<b>1 943 827</b>		<b>37 891</b>
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const. Installations techniques, matériel et			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers Mat. de transport	1 214 545		
Mat. de bureau et info., mobilier Emballages récupérables et divers	4 848 638		803 732
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>6 063 183</b>		<b>803 732</b>
<b><i>Immobilisations financières</i></b>			
Participations évaluées par mise en Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	60 973		10 000
<b>TOTAL</b>	<b>60 973</b>		<b>10 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 067 983</b>		<b>851 623</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles		53 500	1 928 218	
<b>TOTAL</b>		<b>53 500</b>	<b>1 928 218</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const. Installations techniques, matériel et				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers Mat. de transport			1 214 545	
Mat. de bureau et info., mobilier Emballages récupérables et divers		977 043	4 675 327	

Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		<b>977 043</b>	<b>5 889 872</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			10 000	
Prêts et autres immobilisations financières			60 973	
<b>TOTAL</b>			<b>70 973</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 030 543</b>	<b>7 889 064</b>	

## Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment .	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	1 831 363	35 240	53 500	1 813 103
<b>TOTAL</b>	<b>1 831 363</b>	<b>35 240</b>	<b>53 500</b>	<b>1 813 103</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	963 464	95 732		1 059 196
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	3 908 720	554 503	977 043	3 486 180
Emballages récup. et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>4 872 185</b>	<b>650 235</b>	<b>977 043</b>	<b>4 545 377</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 703 548</b>	<b>685 475</b>	<b>1 030 544</b>	<b>6 358 479</b>

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
<i>Frais d'étab. et Autres postes</i>							
<b>TOTAL</b>							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains							
Constructions sur							
Constructions sur							
Inst. gales.,							
Inst. techniques,							
Inst. gales., agenc.							

Matériel de Mat. de bureau, Emballages récup.							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			

<b>Cadre C</b>				
<b>Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>	<b>Montant net début d'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Dotations exercice aux amort.</b>	<b>Montant net en fin d'exercice</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b><i>Réglémentées</i></b>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
<b><i>Risques et charges</i></b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>				

<b>NATURE DES DEPRECIATIONS</b>	<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations des dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions reprises à la fin de l'exercice</b>	<b>Montant à la fin de l'exercice</b>
<b><i>Dépréciations</i></b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	191 462	8 910	62 982	137 389
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>191 462</b>	<b>8 910</b>	<b>62 982</b>	<b>137 389</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>191 462</b>	<b>8 910</b>	<b>62 982</b>	<b>137 389</b>
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		8 910	62 982	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				



## Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b><i>De l'actif immobilisé</i></b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	60 973		60 973
<b><i>De l'actif circulant</i></b>			
Clients douteux ou litigieux	156 788	156 788	
Autres créances clients	2 370 209	2 370 209	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 845	17 845	
Impôts sur les bénéfices	327 885	327 885	
Taxe sur la valeur ajoutée	159 418	159 418	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 835	2 835	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	461 329	461 329	
Charges constatées d'avance	1 317 344	1 317 344	
<b>TOTAL</b>	<b>4 874 628</b>	<b>4 813 654</b>	<b>60 973</b>
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 183 199	1 183 199		
Personnel et comptes rattachés	2 242 165	2 242 165		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	946 474	946 474		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	474 075	474 075		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	90 998	90 998		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	4 429 196	4 429 196		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 115 031	6 968 207	1 037 809	109 015
<b>TOTAL</b>	<b>17 481 137</b>	<b>16 334 313</b>	<b>1 037 809</b>	<b>109 015</b>
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

## Charges à payer (Article R123-18g du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>363 295</b>	<b>705 511</b>
Dettes fiscales et sociales	<b>2 855 741</b>	<b>2 683 558</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	<b>31 281</b>	<b>12 601</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 250 317</b>	<b>3 401 669</b>

## Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de</b>		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>363 295</b>	<b>705 511</b>
4081000000 Fournisseurs Fact. Non parvenues	150 428	487 000
4081500000 FFNP VDP	156 499	162 037
4081510000 FFNP CORE	54 647	55 281
4081530000 FFNP MUSEUM	1 721	1 193
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2 855 741</b>	<b>2 683 558</b>
4281290000 Provisions PSO	235 782	272 021
4281390000 Provision charges 13 <sup>ème</sup> mois et prime vacances	71 023	60 640
4282000000 Dettes provisions pour CP	710 228	606 404
4283000000 Provisions pour JNT	76 838	47 611
4284000000 Participation à verser	538 280	575 866
4286000000 Autres charges à payer		
4286100000 Personnel charges à payer CET	591 204	445 488
4381190000 Provisions charges / PSO	115 533	145 694
4381390000 Or.soc.chg.a pay.pro.a r	35 307	31 450
4382000000 Charges sociales sur congés payés	358 222	304 825
4382100000 Provisions charges JNT	15 667	25 501
4386000000 Autres charges à payer		
4386100000 Forfait social / participation Clot.	107 656	115 174
<b>Autres dettes</b>	<b>31 281</b>	<b>12 601</b>
4198000000 Avoir à établir	31 281	12 601
<b>TOTAL</b>	<b>3 250 317</b>	<b>3 401 669</b>

## Produits à recevoir (Article R123-189 du Code de Commerce)

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	Exercice clos le	Exercice clos le
	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	<b>77 878</b>	<b>73 619</b>
Autres créances	<b>17 845</b>	<b>1 492</b>
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>95 723</b>	<b>75 110</b>

## Détail des produits à recevoir

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	Exercice clos le	Exercice clos le
	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b>		
<b>Autres titres immobilisés</b>		
<b>Prêts</b>		
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>77 878</b>	<b>73 619</b>
4181000000 Clients factures à établir	77 878	73 619
4181100000 Factures à établir fondation AFNIC		
<b>Autres créances</b>	<b>17 845</b>	<b>1 492</b>
4098000000 Rabais remises ristour. à obtenir		
4387000000 Produits à recevoir	17 845	1 492
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		
5088000000 Intérêts à recevoir		
<b>Disponibilités</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>95 723</b>	<b>75 110</b>

### **III. AUTRES INFORMATIONS**

#### **♦ Engagements hors bilan**

Indemnités de Départ à la Retraite (IDR):

Selon l'article L123-13 du Code de Commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Le contrat avec l'organisme d'assurance CMAV, une société du groupe Malakoff Mederic, qui assurait les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite a pris fin sur l'exercice 2021.

Le montant des engagements de retraite de la société au 31/12/22 a été calculé par l'AFNIC pour 724 298 euros. Ces engagements ne sont pas portés en comptabilité.

Caution bancaire en remplacement du dépôt de garantie sur le loyer du siège de l'association sis 1 rue Stephenson - 78180 Montigny :

Conformément au bail, en date du 11 février 2013, l'AFNIC a consenti une caution bancaire, en remplacement du dépôt de garantie, représentant trois mois de loyer, soit la somme de 83 444 euros.

#### **♦ Honoraires du Commissaire aux Comptes**

Conformément à la réglementation du Code de commerce, le montant des honoraires, au titre du contrôle légal des comptes, inscrit en comptabilité, s'élève à 13 100 euros HT.

#### **♦ Rémunération du Président**

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'est versée au président de l'association.

#### ◆ **Rétribution des administrateurs élus**

Sur 2022, 47 250 euros HT ont été distribués aux administrateurs.

Sur l'exercice, cette enveloppe a été respectée conformément aux décisions prises en assemblée générale ordinaire en date du 11 juin 2021.

#### ◆ **Valorisation des gratuités et du bénévolat**

Les valorisations de contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaires correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2022, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

#### ◆ **Convention ETAT - AFNIC**

Par arrêté ministériel, en date du 25 juin 2012, l'AFNIC a été désignée comme gestionnaire du domaine internet de premier niveau « .fr ».

Dans ce cadre, une convention entre l'Etat et l'AFNIC a été conclue, en date du 9 juillet 2012 pour un mandat de 5 ans. Dans un arrêté daté du 5 avril 2017 et publié au Journal Officiel de la République Française, le Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation, désigne l'AFNIC en tant qu'Office d'enregistrement du .fr pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 25 juin 2017.

Cette convention prévoit notamment des obligations financières, dont le reversement d'une partie du résultat « .fr » au Fonds de Soutien au Développement de l'Internet (Fondation AFNIC) et la constitution d'une Réserve de Précaution.

Des notes méthodologiques ont été arrêtées par le conseil d'administration permettant de déterminer le résultat « .fr ».

Par ailleurs, suite à une procédure de rescrit fiscal, la direction de la législation fiscale a notifié à l'AFNIC qu'elle considérait que le reversement à la Fondation AFNIC n'était pas déductible fiscalement tant en matière d'impôt sur les sociétés que de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Ainsi, en fonction des éléments précités, le montant affecté à la Fondation AFNIC et le montant de la réserve de précaution comprise dans les autres réserves s'élèvent respectivement à :

<b><u>Périodes</u></b>	<b><u>Montant affecté à la Fondation AFNIC</u></b>	<b><u>Montant de la Réserve de Précaution comprise dans les autres réserves</u></b>
du 01/07/2012 au 31/12/2012 (1)	165 238 euros	18 360 euros
du 01/01/2013 au 31/12/2013 (2)	829 640 euros	92 182 euros
du 01/01/2014 au 31/12/2014 (3)	1 415 657 euros	157 295 euros
du 01/01/2015 au 31/12/2015 (4)	1 502 489 euros	166 943 euros
du 01/01/2016 au 31/12/2016 (5)	1 489 137 euros	165 459 euros
Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (6)	1 594 895 euros	177 211 euros
Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (7)	1 589 932 euros	176 659 euros
Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (8)	1 486 050 euros	165 116 euros
Du 01/01/2020 au 31/12/2020 (9)	1 573 206 euros	174 801 euros
Du 01/01/2021 au 31/12/2021 (10)	2 208 606 euros	245 401 euros
Du 01/01/2022 au 31/12/2022 (11)	2 151 409 euros	239 045 euros
<b>TOTAL</b>	<b>16 006 259 euros</b>	<b>1 778 472 euros</b>

(1) décision de l'Assemblée Générale du 07 juin 2013 antérieure à la réponse au rescrit fiscal de la direction de la législation fiscale en date du 2 juin 2014.

(2) montant tenant compte des régularisations induites par la réponse de la direction de la législation fiscale au rescrit fiscal en date du 2 juin 2014.

(3) décision de l'Assemblée Générale du 12 juin 2015.

(4) décision de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016.

(5) décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017.

(6) décision de l'Assemblée Générale du 8 juin 2018.

(7) décision de l'Assemblée générale du 14 juin 2019

(8) décision de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juillet 2020

(9) décision de l'Assemblée générale du 11 juin 2021

(10) décision de l'Assemblée générale du 10 juin 2022

(11) sous réserve de décision de l'Assemblée générale